

Communauté de Communes

de Charente Limousine

8, Rue Fontaine des Jardins

16 500 CONFOLENS

Tél : 05.45.84.14.08



SEANCE DU BUREAU

11 février 2026

L'an deux mille vingt-six, **le 11 février**, les membres du bureau communautaire de la Communauté de communes de Charente Limousine, se sont réunis sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L5211-10 du Code Général des collectivités territoriales et au vu de la délibération du 29 septembre 2021 donnant délégations au Président et bureau communautaire.

Ordre du jour

Contrôle du quorum

Présents :

Excusé :

1. Recrutement de saisonniers pour le service enfance-jeunesse communautaire

Del2026_

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 – 2°,

Vu la compétence « projet communautaire d'animation, petite enfance et contrat enfance jeunesse » de la Communauté de Communes de Charente Limousine à compter du 1^{er} janvier 2019

Considérant qu'il peut être fait appel à du personnel recruté en qualité d'agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité en application de l'article 3 – 2° de la loi n°84-53 précitée,

En prévision des vacances d'avril, de la période estivale et de la mise en place d'un programme communautaire d'animation, il est nécessaire de procéder au recrutement d'animateurs à temps complet pour les services de l'accueil de loisirs, du secteur jeunes et des séjours communautaires, afin de maintenir le niveau d'encadrement attendu.

Les recrutements suivants sont à prévoir pour les périodes listées ci-après, au grade d'adjoint d'animation territorial à temps plein au premier échelon IB 367 IM 366.

Ces animateurs seront rémunérés en fonction des heures réellement effectuées.

Pour le secteur jeunes et les séjours communautaires :

1 animateur du 7 au 10 avril 2026, 1 journée de préparation à positionner

1 animateur du 6 juillet au 7 août 2026 inclus, 2 journées de préparation à positionner

2 animateurs du 7 au 10 juillet 2026, 1 journée de préparation à positionner

4 animateurs du 20 au 24 juillet 2026. 1 journée de préparation à positionner.

Ces recrutements pourront être remplacés par des mises à disposition d'animateurs par les associations partenaires.

Pour l'ALSH de Chabanais :

Sur les vacances d'été 2026, l'accueil de loisirs de Chabanais accueillera les enfants (3-11 ans) du lundi 6 juillet au vendredi 28 août. Ouverture journalière de 7h30 à 18h30. Le centre pourra accueillir 72 enfants du 6 au 31 juillet puis 52 enfants du 3 au 28 août.

Il est nécessaire de recruter 5 animateurs du 6 juillet au 28 août 2026 et 1 animateur du 6 au 31 juillet 2026. 2 journées de préparation à positionner.

Pour l'ALSH Genouillac :

L'accueil de loisirs de Terres-de-Haute-Charente/site de Genouillac accueillera les enfants (6-11 ans) du 6 juillet au 7 août, de 8h30 à 18h.

Après en avoir délibéré, merci de bien vouloir :

- **PROCEDER** aux recrutements listés ci-avant,
- **AUTORISER** le Président à signer les documents se rapportant à cette présente décision.

Voix pour		Voix contre		Abstentions	
-----------	--	-------------	--	-------------	--

2. Recrutement de saisonniers pour les équipements communautaires – année 2026

Del2026_

Afin d'assurer le bon fonctionnement des équipements et des services communautaires pendant la saison estivale, il est nécessaire de procéder au recrutement de personnels saisonniers.

Piscines communautaires

2 Maîtres-Nageurs Sauveteur, ou à défaut BNSSA à temps complet, du 1er juin au 31 août 2025, à temps complet, au grade d'Opérateur territorial des activités physiques et sportives qualifié au 10^{ème} échelon. IB 461 IM 409

De même, afin d'assurer le nettoyage et le guichet des piscines communautaires, il est indispensable de recruter :

2 agents à temps non-complet (environ 125/151,67 h par mois) du 1^{er} juin au 31 août 2025 au grade d'Adjoint technique territorial au 1^{er} échelon IB 367 IM 366

Plage de la Guerlie

Pour le bon fonctionnement de la plage de la Guerlie, afin d'assurer la surveillance de la plage, située sur le lac de Lavaud à Pressignac, il est nécessaire de recruter :

2 BNSSA à temps complet au 1^{er} juillet 31 août 2025 au grade d'Opérateur territorial des activités physiques et sportives qualifié au 10^{ème} échelon IB 461 IM 409

1 BNSSA à temps non-complet (2 jours par semaine) au 1^{er} juillet 31 août 2025 au grade d'Opérateur territorial des activités physiques et sportives qualifié au 10^{ème} échelon. IB 461 IM 409

Pour assurer le nettoyage du site, il est nécessaire de recruter :

1 agent à temps non-complet (environ 12/ 35^{ème}) du 1^{er} juillet au 31 août 2025 au grade d'Adjoint technique territorial au 1^{er} échelon IB 367 IM366

Accueil de l'office de tourisme de Charente Limousine

Pour le fonctionnement de l'office de tourisme à Confolens, il est nécessaire de recruter un agent à temps complet du 16 juin au 30 août 2025, sur le grade d'Adjoint Administratif au 1^{er} échelon. IB 367 IM 366.

Renfort au service accueil de la Communauté de Communes à Confolens

Pour assurer la rotation estivale sur le poste accueil, il conviendra de recruter un agent à temps complet et diverses missions de secrétariat du 1^{er} juillet au 29 août 2025, au grade d'Adjoint Administratif au 1^{er} échelon IB 367 IM 366.

Après en avoir délibéré, merci de bien vouloir :

- **AUTORISER** le Président à procéder aux recrutements présentés ci-avant ;
- **AUTORISER** le Président à signer tous les documents relatifs à cette décision.

Voix pour		Voix contre		Abstentions	
------------------	--	--------------------	--	--------------------	--

3. Dispositif d'intervention financière dans le cadre de l'amélioration de l'habitat – paiement des aides

Del2026_

Vu les délibérations Del2024_042 et 2024_195 relatives au règlement d'intervention des aides financières dans le cadre de l'habitat,

Vu les dossiers de paiement réglés par l'ANAH à ce jour et les ajustements nécessaires à réaliser pour en respecter les montants :

NOM	PRENOM	COMMUNE	TYPE INTERVENTION	TRAVAUX SUBVENTIONNABLES	PRIME CCCL à verser
XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	EPENEDE	Adaptation	20 244,21 €	800,00 €
XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	PLEUVILLE	Adaptation	12 710,40 €	800,00 €
XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	TERRES DE HAUTE CHARENTE	Adaptation	5 824,64 €	800,00 €

Après en avoir délibéré, il vous est proposé de :

- **ACCEPTER** de mandater les aides comme décrit ci-avant pour un total de 2 400 € ;
- **AUTORISER** le Président à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Voix pour		Voix contre		Abstentions	
------------------	--	--------------------	--	--------------------	--

